



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 29 JUIN 2007 AVEC SOPHIE MORIN, SECRETAIRE GENERALE DE LA DGE

Délégation CFDT:

Christiane JOHO, secrétaire générale adjointe du SPACEF CFDT

Albert AMBOISE, représentant CFDT de la branche Industrie et écoles des mines

Solange BARDOT, représentante du SPACEF CFDT au Bervil

- 1) **Périmètre de la DGE suite aux nominations de Mme Christine LAGARDE, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, de M. Jean-Louis BORLOO, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable (MEDAD) et de M. Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat aux entreprises et au commerce extérieur**

Sophie Morin espère qu'après la présentation des périmètres « LOLFiens » aux OS d'ici mi-juillet, chacun en saura plus. Il faut attendre la parution des décrets d'attribution des secrétaires d'Etat. A ce stade, elle ne sait pas si Hervé Novelli aura la DGE dans son champs budgétaire.

Les décrets d'attribution du MINEFE et du MEDAD avaient placés deux entités de la DARQSI sous l'autorité du MEDAD : la partie sécurité industrielle de la sous-direction sécurité industrielle et métrologie et le service technique de l'énergie électrique et des grands barrages.

Solange Bardot évoque la réorganisation du SQUALPI qui pose problème du fait d'un déficit d'information des agents qui n'ont pas été associés au projet.

La CFDT rappelle qu'elle n'est pas opposée par principe, aux fusions, aux redéploiements des services, à la rationalisation de la gestion du fait de nouvelles missions, à condition que ces évolutions soient négociées avec les OS et que les agents soient associés aux projets. Il doit être enfin tenu compte des situations et aspirations individuelles en cas de déménagements géographiques ou changement d'employeur, les agents ne devant pas voir leurs conditions statutaires ou de travail se dégrader.

2) Notation / évaluation

La CFDT s'indigne du niveau de réalisation des évaluations-notations : 26,31 % début juin 2007 contre 61,79 % l'année passée à la même période (compte-rendu du CODIR du 11 juin 2007).

Sophie Morin indique qu'à ce jour, la situation s'est améliorée, le niveau de 2006 ayant été rattrapé, voire dépassé : elle attache beaucoup d'importance à la réalisation de cet exercice et rappelle régulièrement aux chefs de service leurs obligations en la matière.

Christiane Joho indique que l'objectif à terme est de commencer la campagne d'évaluation-notation en janvier, pour la terminer fin février, en cohérence avec la fixation des objectifs pour l'année en cours et afin que toutes les CAP puissent se réunir avant fin juin.

3) Mobilité

La CFDT est favorable à la mobilité car c'est un enrichissement pour les agents et les services, qui doit être valorisée dans le déroulement de carrière. Cette mobilité doit être suggérée, voire encouragée à certains moments clef de la carrière, mais certainement pas imposée, brutalement. Pour les personnes sur le même poste depuis de longues années, il ne suffit pas de leur dire de quitter la direction; encore faut-il leur donner les moyens de le faire par un accompagnement personnalisé, jusqu'à une formation de plusieurs mois si nécessaire.

Christiane Joho rappelle la nécessité de ne pas exclure les seniors, plusieurs cas ayant été pointés à la DGE. Une réflexion doit être engagée sur la possibilité d'offrir aux seniors une 2^{ème} carrière en relation avec leur expérience et leurs compétences. Avec la réforme des retraites et l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active, les agents seront amenés à travailler au-delà de 60 ans surtout les femmes qui ont souvent des carrières incomplètes (temps partiel, disponibilité pour élever un enfant...) et il est scandaleux de « placardiser » un agent du fait de son âge.

4) Demandes budgétaires 2008

Dans le PLF 2008, la DGE demande la création de 9 ETPT dont 6 sous CDD pour faire face à la charge de travail supplémentaire engendrée par la présidence française au conseil des Ministres de l'Union européenne. Quid de ces personnels après la fin de la présidence française ?

Sophie Morin précise que ces recrutements se feront sur CDD. La DGE pourra proposer éventuellement un poste à ces contractuels à l'issue de leur CDD en cas de besoin temporaire, mais sans aucune certitude.

Christiane Joho indique que le SPACEF sera particulièrement attentif à la manière dont la DGE traite ces personnels. Il est indispensable d'être transparent et honnête avec elles dès le recrutement, de bien leur préciser que leur contrat est conclu pour une durée déterminée sans leur laisser espérer plus qu'un enrichissement professionnel et une expérience unique qu'ils pourront valoriser ailleurs. Pas de miroir aux alouettes... C'est un point sur lequel le SPACEF CFDT sera extrêmement vigilant car il n'est pas question que les contractuels sous CDD servent de variable d'ajustement des effectifs.

5) Conditions de travail et nuisances dues aux travaux exécutés pour le Crédit Agricole propriétaire du bâtiment

Nuisances sonores, vibrations, problèmes d'étanchéité, dégâts des eaux :

Sophie Morin doit rencontrer M. Pierre Poncharrau, sous-directeur de l'immobilier, lundi 2 juillet.

Concernant les dégâts des eaux récurrents, notamment au 5^{ème} et 6^{ème} étage en provenance des toilettes. Le SPACEF CFDT va appuyer la démarche de Mme Morin en intervenant auprès du CHS, du service logistique et de l'immobilier pour un nettoyage de la moquette, voire son changement. Et surtout pour qu'il soit mis définitivement fin à ces désordres.

La CFDT a pris acte des engagements et du volontarisme de la nouvelle secrétaire générale de la DGE.